

Le Département de l'Orne recherche un médecin de Prévention

Pour assurer l'ensemble des missions de médecine du travail (Surveillance médicale des agents de la collectivité, actions de tiers temps sur les lieux de travail, participations à des réunions relatives à la prévention).

Vous êtes titulaire du CES ou du DES Médecine du Travail ou de la qualification de médecin spécialiste dans cette discipline ou entrant dans le cadre des mesures spéciales prises par voie législative relatives à l'exercice de la médecine du travail et de la médecine de prévention.

La collectivité s'engage à vous former si besoin.

Vous travaillerez avec une infirmière qui assure le secrétariat du bureau de la médecine de prévention. Votre exercice consistera à réaliser le suivi médical des agents entrant dans le cadre du « suivi individuel renforcé » (SIR), et celui des agents relevant des « visites d'information et de prévention » (VIP). En collaboration avec vous, et dans le cadre d'un protocole, l'infirmière participera à la réalisation des VIP.

Candidats à temps plein, à temps partiel ou à temps non complet acceptés

Lieu d'exercice professionnel : Alençon, Hôtel du département. Des déplacements sont à réaliser sur les sites du Conseil départemental.

Ce poste est à pourvoir rapidement. Les candidatures, accompagnées d'un CV, d'une lettre de motivation, des titres et diplômes doivent être adressées à l'adresse suivante :

Conseil départemental de l'Orne, DRH, 27 bd de Strasbourg, CS 30528, 61017 Alençon Cedex

ou par mail : drh.recrutement@orne.fr